

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi nº 14

Loi nº 2 sur les crédits, 1999-2000

Présentation

Présenté par
M. Bernard Landry
Ministre des Finances

Éditeur officiel du Québec
1999

NOTE EXPLICATIVE

Ce projet de loi a pour objet d'autoriser le gouvernement à payer sur le fonds consolidé du revenu une somme de 8 198 396 057,00 $ représentant un peu plus de 25 % des crédits à voter apparaissant au budget des dépenses du Québec pour l'année financière 1999-2000, selon les montants présentés en annexe en regard de chacun des programmes des portefeuilles qui y sont énumérés.

Projet de loi nº 14

LOI Nº 2 SUR LES CRÉDITS, 1999-2000

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 8 198 396 057,00 $ pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1999-2000, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Cette somme maximale se partage selon les montants apparaissant en annexe en regard de chacun des différents programmes qui y sont énumérés, lesquels sont constitués comme suit:

1° 7 421 426 875,00 $ représentant 25,0 % des crédits à voter pour chacun des programmes apparaissant au budget des dépenses du gouvernement pour cette année financière;

2° 39 897 700,00 $ représentant quelque 14,8 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Réseaux d'aqueduc et d'égout, assainissement des eaux et infrastructures » du portefeuille « Affaires municipales et Métropole »;

3° 187 321 225,00 $ représentant quelque 72,5 % additionnel des crédits à voter pour le programme 3 « Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités » du portefeuille « Affaires municipales et Métropole »;

4° 339 000,00 $ représentant quelque 2,1 % additionnel des crédits à voter pour le programme 5 « Organismes administratifs et quasi judiciaires » du portefeuille « Affaires municipales et Métropole »;

5° 12 630 775,00 $ représentant quelque 21,4 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Financement agricole » du portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation »;

6° 11 883 275,00 $ représentant quelque 10,1 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Soutien à la culture et aux communications » du portefeuille « Culture et Communications »;

7° 12 786 150,00 $ représentant quelque 5,4 % additionnel des crédits à voter pour le programme 3 « Organismes et sociétés d'État » du portefeuille « Culture et Communications »;

8° 8 061 725,00 $ représentant quelque 18,1 % additionnel des crédits à voter pour le programme 7 « Développement du loisir et du sport » du portefeuille « Éducation »;

9° 98 102 325,00 $ représentant quelque 10,7 % additionnel des crédits à voter pour le programme 1 « Mesures d'aide à l'emploi » du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale »;

10° 227 267 550,00 $ représentant quelque 8,0 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Mesures d'aide financière » du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale »;

11° 35 000 000,00 $ représentant quelque 5,7 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Services à la famille et à l'enfance » du portefeuille « Famille et Enfance »;

12° 75 000 000,00 $ représentant quelque 9,2 % additionnel des crédits à voter pour le programme 3 « Prestations familiales » du portefeuille « Famille et Enfance »;

13° 4 796 850,00 $ représentant quelque 3,1 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Connaissance et gestion du patrimoine forestier » du portefeuille « Ressources naturelles »;

14° 397 725,00 $ représentant quelque 18,0 % additionnel des crédits à voter pour le programme 3 « Financement forestier » du portefeuille « Ressources naturelles »;

15° 63 484 882,00 $ représentant quelque 19,9 % additionnel des crédits à voter pour le programme 2 « Sûreté du Québec » du portefeuille « Sécurité publique ».

2. La présente loi entre en vigueur le (*indiquer ici la date de la sanction de la présente loi*).

ANNEXE

AFFAIRES MUNICIPALES ET MÉTROPOLE

PROGRAMME 1	
Promotion et développement de la Métropole	22 256 100,00
PROGRAMME 2	
Réseaux d'aqueduc et d'égout, assainissement des eaux et infrastructures	107 095 600,00
PROGRAMME 3	
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	251 953 000,00
PROGRAMME 4	
Administration générale	8 523 725,00
PROGRAMME 5	
Organismes administratifs et quasi judiciaires	4 333 650,00
PROGRAMME 6	
Habitation	80 855 900,00
	475 017 975,00

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

PROGRAMME 1	
Formation, recherche et développement technologique	7 815 175,00
PROGRAMME 2	
Financement agricole	27 391 200,00
PROGRAMME 3	
Aide aux entreprises agroalimentaires	40 194 975,00
PROGRAMME 4	
Assurances agricoles	43 712 150,00
PROGRAMME 5	
Appui réglementaire	9 665 250,00
PROGRAMME 6	
Gestion interne et soutien	11 529 075,00
PROGRAMME 7	
Développement des pêches et de l'aquiculture	4 420 900,00
	144 728 725,00

CONSEIL DU TRÉSOR, ADMINISTRATION ET FONCTION PUBLIQUE

PROGRAMME 1

Conseil du trésor	14 554 125,00

PROGRAMME 2

Fonctions gouvernementales	24 206 475,00

PROGRAMME 3

Commission de la fonction publique	562 000,00

PROGRAMME 4

Régimes de retraite et d’assurances	1 071 250,00

PROGRAMME 5

Fonds de suppléance	140 955 975,00
	181 349 825,00

CONSEIL EXÉCUTIF	
PROGRAMME 1	
Bureau du lieutenant-gouverneur	228 175,00
PROGRAMME 2	
Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif	6 254 450,00
PROGRAMME 3	
Affaires intergouvernementales canadiennes	2 876 575,00
PROGRAMME 4	
Affaires autochtones	3 301 300,00
PROGRAMME 5	
Jeunesse	1 955 550,00
	14 616 050,00

CULTURE ET COMMUNICATIONS

PROGRAMME 1

Gestion interne et institutions nationales	15 427 850,00

PROGRAMME 2

Soutien à la culture et aux communications	41 306 275,00

PROGRAMME 3

Organismes et sociétés d'État	72 026 500,00
	128 760 625,00

ÉDUCATION

PROGRAMME 1	
Administration	26 171 900,00
PROGRAMME 2	
Consultation et évaluation	1 075 475,00
PROGRAMME 3	
Aide financière aux études	130 270 950,00
PROGRAMME 4	
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	1 437 959 325,00
PROGRAMME 5	
Enseignement supérieur	693 523 850,00
PROGRAMME 6	
Formation en tourisme et hôtellerie	3 752 775,00
PROGRAMME 7	
Développement du loisir et du sport	19 200 000,00
	2 311 954 275,00

EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE	
PROGRAMME 1	
Mesures d’aide à l’emploi	327 029 900,00
PROGRAMME 2	
Mesures d’aide financière	936 378 450,00
PROGRAMME 3	
Soutien à la gestion	42 637 800,00
	1 306 046 150,00

ENVIRONNEMENT	
PROGRAMME 1	
Protection de l’environnement	35 716 325,00
PROGRAMME 2	
Bureau d’audiences publiques sur l’environnement	1 684 625,00
PROGRAMME 3	
Développement de la région de Québec	6 413 275,00
	43 814 225,00

FAMILLE ET ENFANCE

PROGRAMME 1

Planification, recherche et administration	8 072 975,00

PROGRAMME 2

Services à la famille et à l'enfance	189 161 700,00

PROGRAMME 3

Prestations familiales	278 142 725,00

PROGRAMME 4

Conseil de la famille et de l'enfance	193 150,00
	475 570 550,00

FAUNE ET PARCS

PROGRAMME 1

Conservation et mise en valeur de la faune et des parcs	19 751 325,00
	19 751 325,00

FINANCES	
PROGRAMME 1	
Politiques économiques et fiscales	5 865 200,00
PROGRAMME 2	
Politiques et opérations financières	1 540 875,00
PROGRAMME 3	
Contrôleur des finances	3 991 875,00
PROGRAMME 5	
Gestion interne et soutien	4 410 650,00
PROGRAMME 6	
L'inspecteur général des institutions financières	5 398 175,00
PROGRAMME 7	
Soutien au développement de l'économie	22 537 100,00
PROGRAMME 8	
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	47 672 500,00
PROGRAMME 9	
Provision pour des initiatives concernant les revenus	11 113 350,00
	102 529 725,00

INDUSTRIE ET COMMERCE

PROGRAMME 1

Soutien technique aux secteurs manufacturiers et commerciaux et au développement du commerce extérieur	17 807 300,00

PROGRAMME 2

Soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux et au développement du commerce extérieur	20 574 075,00
	38 381 375,00

JUSTICE ET CONDITION FÉMININE

PROGRAMME 1	
Formulation de jugements	4 596 675,00
PROGRAMME 2	
Administration de la justice	55 018 000,00
PROGRAMME 3	
Justice administrative	2 525 500,00
PROGRAMME 4	
Aide aux justiciables	25 662 175,00
PROGRAMME 5	
Condition féminine	1 715 425,00
	89 517 775,00

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PROGRAMME 1

Le protecteur du citoyen	1 567 975,00

PROGRAMME 2

Le vérificateur général	3 619 775,00
	5 187 750,00

RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

PROGRAMME 1

Soutien au développement de la recherche, de la science et de la technologie	3 620 475,00

PROGRAMME 2

Soutien financier au développement de la recherche, de la science et de la technologie	42 265 675,00
	45 886 150,00

RÉGIONS

PROGRAMME 1

Mesures de soutien au développement local et régional	31 521 425,00
	31 521 425,00

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

PROGRAMME 1

Relations civiques et relations avec les citoyens	4 352 225,00

PROGRAMME 2

Immigration et établissement	23 484 400,00

PROGRAMME 3

Organismes-conseils et de protection relevant du ministre	5 272 025,00
	33 108 650,00

RELATIONS INTERNATIONALES	
PROGRAMME 1	
Affaires internationales	21 467 275,00
PROGRAMME 2	
Charte de la langue française	5 469 250,00
	26 936 525,00

RESSOURCES NATURELLES	
PROGRAMME 1	
Connaissance et gestion du territoire	4 959 250,00
PROGRAMME 2	
Connaissance et gestion du patrimoine forestier	43 973 050,00
PROGRAMME 3	
Financement forestier	949 700,00
PROGRAMME 4	
Gestion et développement de la ressource minérale	10 155 300,00
PROGRAMME 5	
Direction et soutien administratif	15 783 375,00
PROGRAMME 6	
Développement énergétique	10 940 100,00
	86 760 775,00

REVENU

PROGRAMME 1

Administration fiscale	96 165 700,00
	96 165 700,00

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

PROGRAMME 1

Fonctions nationales	40 502 550,00

PROGRAMME 2

Fonctions régionales	1 942 001 075,00

PROGRAMME 3

Office des personnes handicapées du Québec	12 909 225,00
	1 995 412 850,00

SÉCURITÉ PUBLIQUE	
PROGRAMME 1	
Gestion interne et encadrement des activités reliées à l'alcool, aux courses et aux jeux	32 470 425,00
PROGRAMME 2	
Sûreté du Québec	143 345 682,00
PROGRAMME 3	
Garde des détenus et réinsertion sociale des délinquants	39 045 725,00
PROGRAMME 4	
Sécurité et prévention	9 956 675,00
	224 818 507,00

TOURISME
PROGRAMME 1

Promotion et développement du tourisme	14 766 750,00
	14 766 750,00

TRANSPORTS

PROGRAMME 1

Infrastructures de transport	199 913 650,00

PROGRAMME 2

Systèmes de transport	72 678 550,00

PROGRAMME 3

Administration et services corporatifs	17 737 450,00
	290 329 650,00

TRAVAIL
PROGRAMME 1

Travail	15 462 725,00	
	15 462 725,00	
		8 198 396 057,00